

L'Info- municipale

0-6
ans



Programmation du Festival Petits bonheurs

Page 14

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est fière d'être partenaire de la 6^e édition du Festival Petits bonheurs, qui se déroulera du 5 au 17 mai 2026. Lire plus en page 15.



**Le parcours de nos matières
résiduelles**

Page 4



**Inscriptions au
camp de jour**

Page 7

**Décisions
du conseil**

Page 3

**Semaine de la
sécurité civile**

Page 10

**Loisirs et
culture**

Page 12

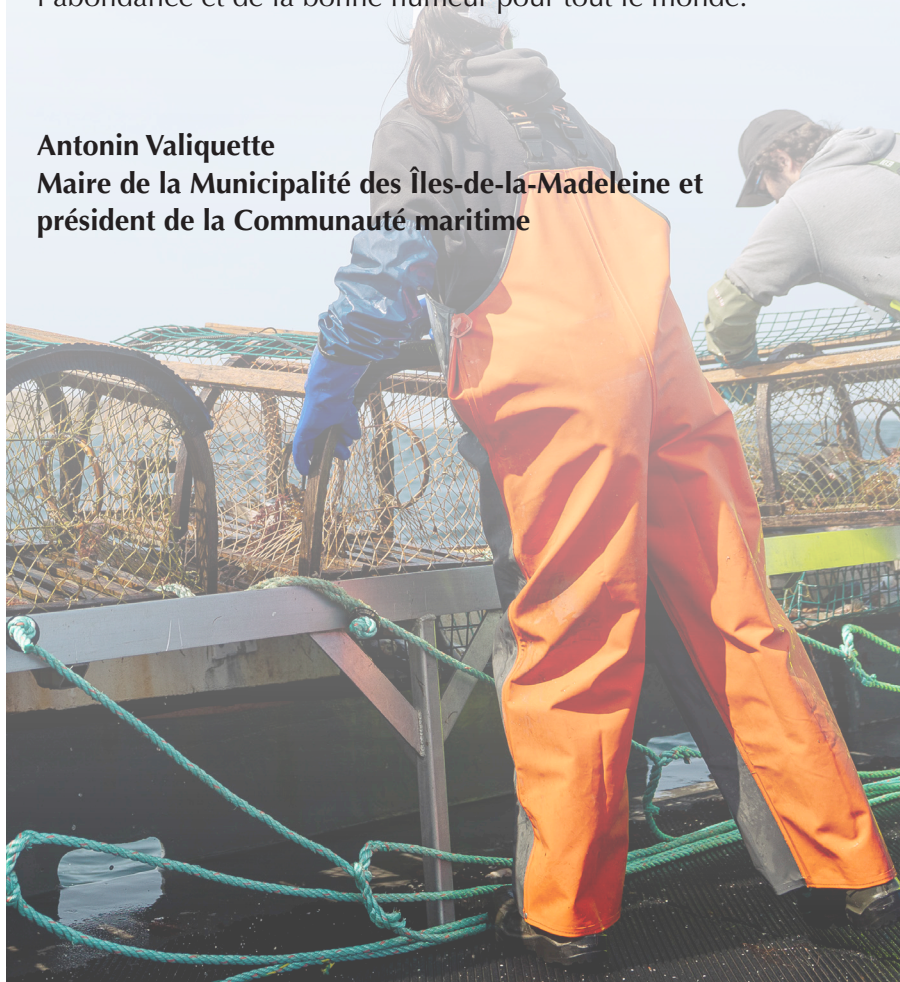
**Avis
publics**

Page 16

Voeux pour la saison de pêche 2026

Encore cette année, c'est avec courage et fébrilité que les travailleurs et travailleuses de la mer des Îles amorcent une nouvelle saison de pêche, une activité qui au-delà de notre prospérité économique collective, nous définit comme communauté insulaire et comme peuple de la mer. Au nom du conseil municipal et celui de la Communauté maritime, je vous souhaite une excellente saison sous le signe de la sécurité, de l'abondance et de la bonne humeur pour tout le monde.

Antonin Valiquette
Maire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et
président de la Communauté maritime



Semaine du personnel de soutien administratif

Du 19 au 25 avril se déroulait la Semaine du personnel de soutien administratif.

À cette occasion, la Municipalité des Îles tient à exprimer sa reconnaissance à l'ensemble de son personnel de soutien administratif pour le travail remarquable réalisé jour après jour.

Par votre dévouement, votre polyvalence, votre rigueur et votre professionnalisme, vous contribuez de façon essentielle au bon fonctionnement de l'organisation et constituez une force indispensable pour la Municipalité et pour la communauté!



Les Îles-de-la-Madeleine
Municipalité

📍 460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec)
G4T 1A1

🌐 www.muniles.ca

☎ 418 986-3100

✉ communications@muniles.ca

HEURES D'OUVERTURE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30
Vendredi : Fermé

L'INFO-MUNICIPALE est publiée par la
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
12 fois par an et est disponible en
téléchargement gratuit au
www.muniles.ca.

**COORDINATION, RÉVISION ET
RÉALISATION GRAPHIQUE :**
Service des communications

COLLABORATION :
Services municipaux



POUR UNE URGENCE EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU :
418 986-3100

Décisions du conseil

Séances du 14 avril 2026

COMMUNAUTÉ MARITIME

Demandes de contribution financière

Le conseil a autorisé l'octroi de contributions financières et d'aides en services à trois organismes, à même le budget spécial de contribution des élus :

- Fondation Willie Déraspe : 2 000 \$ pour la 151^e édition de la Mise à l'eau des cages et la programmation estivale à Grande-Entrée;
- Club des 50 ans et plus de Havre-aux-Maisons : gratuité de la salle de la Maison de la culture le 17 mai 2026;
- Club des 50 ans et plus de Fatima : gratuité de la salle communautaire le 7 juin 2026.

Demande d'exemption de taxes – Gestion Le Phare des Îles

Un crédit de taxes foncières a été accordé pour une période de 35 ans à l'organisme Gestion Le Phare des Îles, pour un immeuble de huit logements destinés aux adultes autistes de 21 ans et plus, aux personnes en situation de handicap et à celles vivant avec une déficience intellectuelle légère.

Fonds régions et ruralité – Ententes sectorielles de développement

Le conseil a approuvé la conclusion d'ententes sectorielles de développement 2026-2029 et l'affectation d'un financement total de 555 000 \$ provenant du Fonds régions et ruralité (volet 2), réparti comme suit :

- Attractivité : 300 000 \$
- Tourisme : 150 000 \$
- Culture : 105 000 \$

Adoption de l'inventaire du patrimoine immobilier

L'inventaire du patrimoine immobilier a été adopté. Il inclut les immeubles construits avant 1940 ainsi que certaines baraques encore existantes, conformément à la Loi sur le patrimoine culturel. Réalisé par la firme Judith Landry, Aménagement + Paysage, cet inventaire vise à documenter et valoriser le patrimoine bâti.

Octroi de contrat – Devis technique pour l'identification d'un gisement de sable en mer

Le conseil a octroyé un contrat de gré à gré à la Fédération québécoise des municipalités pour la rédaction d'un devis technique visant l'identification d'un gisement de sable en mer pour la recharge de plage, au coût maximal de 300 000 \$, taxes incluses. Le projet est financé à 100 % par le programme Accélérer la transition climatique locale (volet 2).

Réglementation – Communauté maritime

Le conseil a pris acte du dépôt :

- du projet de règlement n° CM-2026-05 décrétant des dépenses en immobilisations pour des travaux de voirie et un emprunt de 450 000 \$;

- du projet de règlement n° CM-2026-06 décrétant des dépenses pour l'acquisition de véhicules et d'équipements roulants et un emprunt de 1 275 000 \$.

MUNICIPALITÉ

Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme et d'environnement du 25 mars 2026

Le conseil a approuvé une demande d'approbation de travaux relatifs aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et en a refusé une autre. Il a également adopté un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

Autorisation d'achats – Pôle villageois de Grande-Entrée

La Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire a été autorisée à procéder aux achats nécessaires pour l'aménagement du pôle villageois, incluant la patinoire extérieure, pour un montant maximal de 35 731,32 \$.

Autorisation de signature – Entente avec Pêcheries LéoMar inc.

Le conseil a autorisé la signature d'une entente avec Pêcheries LéoMar inc. pour la réalisation d'études visant l'adaptation de l'usine de Gros-Cap aux risques d'érosion et de submersion côtières.

Réglementation - Municipalité des Îles

Le conseil a adopté :

- le Règlement n° 2026-01 relatif aux ententes de travaux municipaux, permettant d'assujettir la délivrance de permis à la conclusion d'ententes sur la réalisation et le partage des coûts des infrastructures
- le Règlement n° 2026-03 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments, visant à assurer la conservation et la qualité du cadre bâti, notamment patrimonial.

Dépôt du registre relatif au règlement n° 2026-05

Le conseil a pris acte du dépôt du registre et du certificat liés au règlement n° 2026-05 décrétant des dépenses de 8 285 692 \$ pour la construction du centre communautaire de Grande-Entrée et un emprunt équivalent.

Travaux et immobilisations

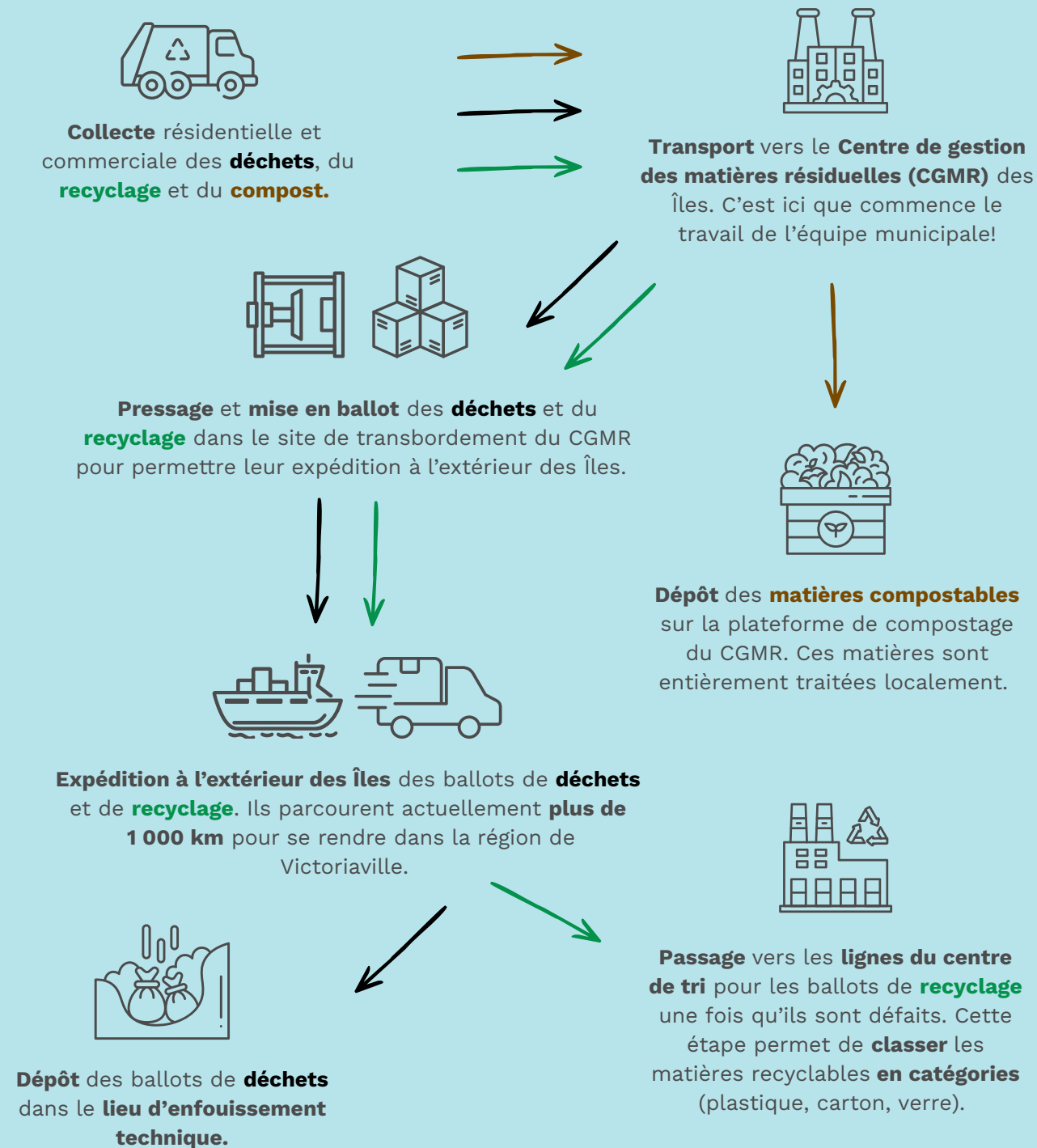
Le conseil a également pris acte :

- de l'avis de motion et du dépôt du projet de règlement n° 2026-07 pour des travaux de voirie et un emprunt de 1 050 000 \$;
- de l'avis de motion et du dépôt du projet de règlement n° 2026-08 pour des acquisitions d'équipements et la réfection de bâtiments, incluant un emprunt de 500 000 \$.

Prochaines assemblées municipales le 12 mai 2026, à 19 h, à la salle communautaire de Cap-aux-Meules. Les projets d'ordres du jour seront mis à votre disposition le vendredi 8 mai 2026 sur le site Web de la Municipalité. Webdiffusion des séances en direct. Consultez le www.muniles.ca sous l'onglet *Affaires municipales, Conseil municipal* et *Calendrier des séances du conseil*.

Le parcours de nos matières résiduelles

La gestion de nos matières résiduelles n'est pas comme les autres. Déchets, recyclage et compost suivent chacun un chemin bien précis. Plus il y a d'étapes à franchir, plus le parcours est long et coûteux. Bien trier ses matières, c'est éviter que certaines prennent le mauvais!



Les Îles-de-la-Madeleine
Communauté maritime



Faites partie
de la solution.
petitsgestes.ca



Faites carrière à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine!

- **Préposé/préposée à l'entretien ménager des sites (saisonnier à temps partiel)**
- **Opérateur/opératrice de voirie (régulier à temps complet)**
- **Préposé/préposée à l'entretien ménager (régulier à temps complet)**
- **Préposé/préposée à l'approvisionnement (temporaire à temps complet)**
- **Technicien/technicienne comptable (régulier à temps complet)**
- **Conseiller/conseillère en ressources humaines (régulier à temps complet)**
- **Conseiller/conseillère aux entreprises (régulier à temps complet)**
- **Directeur/directrice des ressources humaines (régulier à temps complet)**

muniles.ca/offres-demplois

 **Les Îles-de-la-Madeleine**
Municipalité

Une plage plus propre grâce à notre belle communauté

Le 22 avril dernier, à l'occasion du Jour de la Terre, plusieurs personnes étaient au rendez-vous pour une activité de nettoyage de plage en face de l'auberge Paradis Bleu! L'activité, qui était organisée en collaboration avec Attention Fragiles, la Stratégie d'attraction |Les Îles|, la Municipalité, le Comité Zip et l'auberge Paradis Bleu, a attiré plus d'une trentaine de participants et participantes! Plusieurs personnes étaient de nouveaux arrivants, récemment établies sur l'archipel (depuis 2 ans et moins).

La cheffe de section de la gestion des matières résiduelles, Évangéline Leblanc, était présente pour animer un jeu-questionnaire interactif sur le tri des déchets au Centre de gestion des matières résiduelles (CGMR).

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont choisi de donner de leur temps en enfilant gants, bottes et vêtements chauds pour contribuer au nettoyage d'une des plages de nos belles Îles! Nous vous invitons à participer aux prochaines activités de nettoyage d'Attention Fragiles, ou alors à en organiser une avec votre entourage!



Capsule toponymie

Le 11 mars 2026, la Commission de toponymie a officialisé un nouveau nom pour désigner une nouvelle allée située sur le territoire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

Allée Oscar-Nadeau – Canton de La Vernière – L'Étang-du-Nord

Le nom de cette allée rappelle le souvenir de M. Oscar Nadeau (Les Îles-de-la-Madeleine, 1931 – id., 2008). Oscar apprend la mécanique de son père Jos Nadeau. Mécanicien talentueux et débrouillard, il construit son propre garage vers 1962, à la croisée de l'allée et du chemin de La Vernière. Il répare d'abord les moteurs diesel des bateaux, un savoir-faire précieux pour une communauté insulaire dépendante du transport maritime et de l'industrie de la pêche. Puis, il apprendra à réparer aussi les moteurs d'automobiles. À cette époque, l'automobile devient progressivement accessible aux familles madeliniennes. Alors que moins du quart des foyers des Îles possèdent une voiture au début des années 1960, Oscar joue, en quelque sorte, un rôle dans cette transition vers la modernité.

Son atelier, qu'on appelait familièrement « la shop à Oscar », devient rapidement un lieu de rencontre et de convivialité. Oscar était toujours disponible. On y venait autant pour faire réparer un moteur que pour échanger des nouvelles ou simplement passer un moment entre voisins. Il a exploité son garage pendant environ 15 ans, incarnant à sa manière le développement économique et social des Îles pendant les années d'après-guerre.

Adoption de l'inventaire du patrimoine immobilier madelinot

La Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine est fière d'annoncer l'adoption de son premier inventaire du patrimoine immobilier madelinot, conformément à la Loi sur le patrimoine culturel du Québec. Adoptée le 14 avril en séance régulière du conseil des élus, la mesure touche principalement les immeubles construits avant 1940 ainsi que les rares baraques à foin encore existantes sur le territoire.

Grâce à ce vaste exercice, nous disposons maintenant d'une connaissance plus approfondie de ce patrimoine, ce qui facilitera ensuite sa mise en valeur. Ce travail a également permis de mettre en lumière l'attachement profond des citoyens et citoyennes à leur milieu de vie et de leur rôle essentiel dans la préservation de ce patrimoine collectif.

Concrètement, cette inscription n'entraîne pas de contraintes particulières pour les propriétaires au quotidien; toutefois, les immeubles sélectionnés sont désormais assujettis au règlement municipal sur les démolitions d'immeubles, une mesure visant à encadrer les demandes de démolition et à favoriser la réflexion sur la préservation du patrimoine.

Un rendez-vous pour célébrer notre patrimoine bâti

Pour célébrer ensemble notre patrimoine, un événement public aura lieu le 21 mai prochain à 17 h, à la Maison de la culture de Havre-aux-Maisons. Ce sera une belle occasion de découvrir les résultats de l'inventaire et de souligner collectivement cette richesse qui nous rassemble.

La Communauté maritime remercie sincèrement l'ensemble des citoyens et citoyennes qui ont partagé des informations historiques sur leur propriété ainsi que tous ceux qui, par leurs gestes et leur engagement, contribuent à faire vivre et rayonner le patrimoine des Îles-de-la-Madeleine.

Si vous avez des questions, nous vous invitons à consulter le portail citoyen de la Municipalité à l'adresse citoyen.muniles.ca, dans la section « Grand projet », ou à communiquer avec Marie-Hélène Verdier, conseillère en patrimoine et en architecture, au 418 986-3100, poste 118 ou à mhverdier@muniles.ca.

Inscriptions pour le camp de jour 2026

Cette année, le camp de jour aura lieu du 29 juin au 7 août.

Les activités d'animation ont lieu :

- du lundi au jeudi, de 9 h à 16 h
- le vendredi, de 9 h à 12 h

L'inscription inclut l'accès au service de garde aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi, de 7 h 30 à 9 h et de 16 h à 17 h 30
- le vendredi, de 7 h 30 à 9 h et de 12 h à 12 h 30

Le service n'est pas offert le vendredi après-midi, afin de permettre au personnel d'avoir une période de planification et ainsi offrir une expérience de camp de jour plus enrichissante.

Les inscriptions sont en cours depuis le 20 avril, et ce, jusqu'au 14 mai. Pour s'inscrire, les enfants doivent avoir au moins 5 ans au plus tard le 30 septembre 2026. Pour le groupe des 5 ans, l'enfant doit avoir complété la maternelle 4 ans.

Tarifs 2026 : 90 \$ la semaine

Un rabais s'applique si vous inscrivez plus d'un enfant.

Pour plus de détails, consultez le www.muniles.ca sous les onglets *Loisirs et culture*, *Activités et événements* et *Camp de jour*.

Service d'intégration pour les enfants à besoins particuliers

Ce service vise à :

- Intégrer les enfants ayant des besoins particuliers au sein d'un groupe régulier de jeunes durant les activités du camp de jour;
- Favoriser leur participation active aux activités régulières de leur groupe;
- Faire vivre une expérience de loisir variée et diversifiée. Pour bénéficier du programme d'intégration, l'enfant doit avoir l'intérêt et la capacité à participer à la majorité des activités régulières du groupe avec le soutien d'un accompagnateur.



Informations en rafale

Réouverture des sites récréotouristiques

Tous les sites récréotouristiques et les parcs, incluant les installations sanitaires réouvrent le 17 mai prochain pour la saison estivale.

Pour savoir où se trouvent les sites récréotouristiques et les parcs, consultez la carte interactive au www.muniles.ca.

À noter qu'ils seront ouverts jusqu'en octobre prochain.

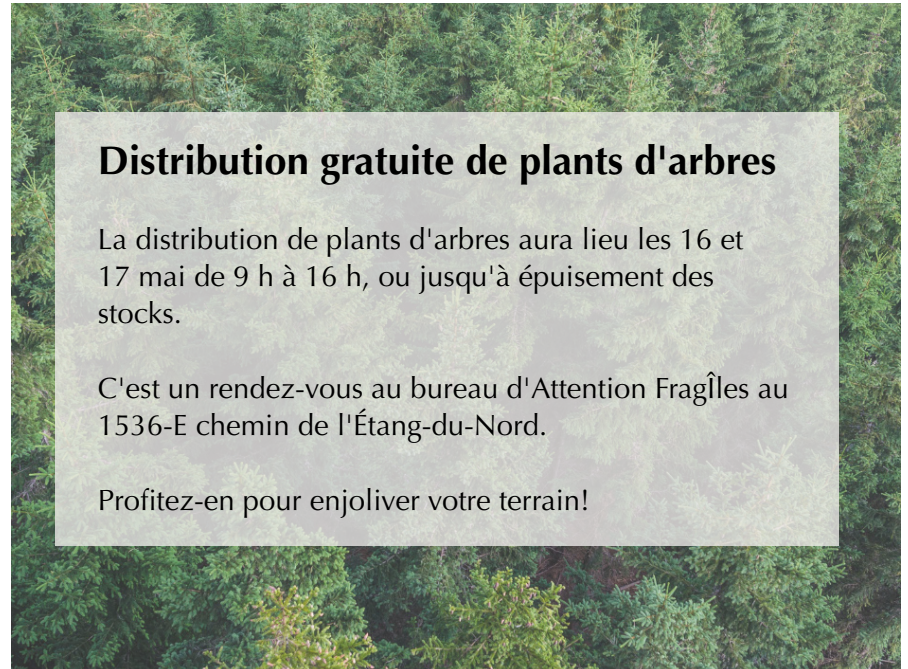


Distribution gratuite de plants d'arbres

La distribution de plants d'arbres aura lieu les 16 et 17 mai de 9 h à 16 h, ou jusqu'à épuisement des stocks.

C'est un rendez-vous au bureau d'Attention Fragiles au 1536-E chemin de l'Étang-du-Nord.

Profitez-en pour enjoliver votre terrain!

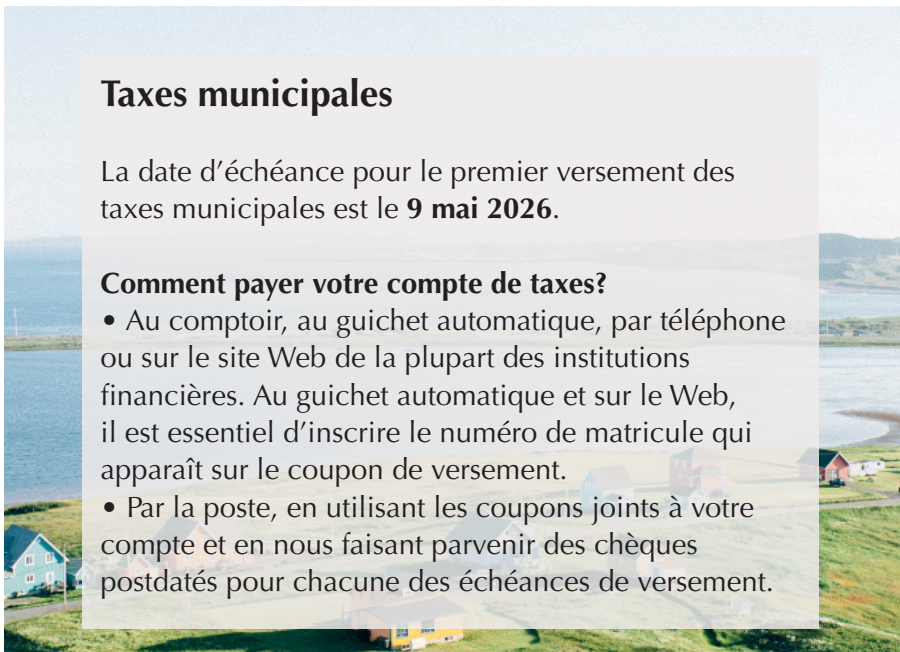


Taxes municipales

La date d'échéance pour le premier versement des taxes municipales est le **9 mai 2026**.

Comment payer votre compte de taxes?

- Au comptoir, au guichet automatique, par téléphone ou sur le site Web de la plupart des institutions financières. Au guichet automatique et sur le Web, il est essentiel d'inscrire le numéro de matricule qui apparaît sur le coupon de versement.
- Par la poste, en utilisant les coupons joints à votre compte et en nous faisant parvenir des chèques postdatés pour chacune des échéances de versement.



Feux extérieurs interdits

Les feux extérieurs sont interdits du 1^{er} avril au 31 mai de chaque année, parce qu'à cette période, une simple étincelle pourrait provoquer un incendie dans les herbes sèches.



FORMATION

PREMIERS SOINS GÉNÉRAL

FORMATION INCLUS:

- ✓ RCR (Réanimation cardiorespiratoire)
- ✓ Comprend tout de la RCR/DEA C
- ✓ Premiers soins
- ✓ Préalable Sauveteur national
- ✓ Durée de 16 heures
- ✓ Valide 3 ans
- ✓ Répond aux exigences CNESST

DATES ET HEURES:

14 mai 18 h à 20 h

16 mai 13 h à 17 h

17 mai 13 h à 17 h

23 mai 9 h à 12 h

24 mai 9 h à 12 h

Lieu à déterminer



INSCRIPTIONS :

 418 986-3100, poste 121

 piscine@muniles.ca

Soyez prêts en cas de sinistre!

Les Îles-de-la-Madeleine, comme partout ailleurs, doit composer avec l'augmentation des risques de sinistre et de leur intensité, et ce, en toutes saisons. Dans le cadre de la Semaine de la sécurité civile 2026, qui se déroule cette année du 3 au 9 mai sous le thème « Agir ensemble pour la sécurité de tous », la Municipalité profite de l'occasion pour vous rappeler les mesures de protection que chaque personne peut prendre pour se préparer à des sinistres.

La Semaine de la sécurité civile, c'est donc l'occasion de réitérer l'importance d'être prêts à faire face aux situations d'urgence, car nous sommes tous les premiers responsables de notre sécurité. C'est pourquoi il est important de renforcer notre résilience et d'assurer la sécurité de notre foyer, notamment :

- Réaliser un plan familial d'urgence, qui consiste entre autres à élaborer un plan d'évacuation de sa résidence, à convenir d'un lieu de rassemblement et à dresser une liste des personnes à joindre en cas d'urgence;
- Assembler une trousse d'urgence pour la voiture, pratique en cas de panne ou d'accident routier, et une autre pour la maison, permettant aux occupants d'un foyer d'être autosuffisants pendant les 72 premières heures d'un éventuel sinistre;

Pour plus d'information, visitez consultez le site du Gouvernement. Une autre bonne façon d'être prêt et informés en cas de sinistre, c'est de vous abonner au système d'alerte de la Municipalité, simple, rapide et efficace. Inscrivez vous au <https://citoyen.muniles.ca/>



Pour en savoir plus, visitez le lien suivant : Quebec.ca/se-preparer-aux-sinistres

Avant de commencer vos travaux, pensez au permis!

La Municipalité rappelle qu'il est obligatoire d'obtenir un permis avant de commencer des travaux de construction ou de rénovation, que ce soit pour une résidence principale ou un bâtiment secondaire, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Le permis permet surtout de s'assurer que les travaux respectent les règles en vigueur et peut éviter bien des problèmes. Des travaux réalisés sans permis et non conformes peuvent, par exemple, entraîner la démolition partielle ou complète d'un bâtiment, obliger l'achat d'une portion de terrain voisin ou encore empêcher la vente d'une propriété — parfois même plusieurs années plus tard. De plus, entreprendre des travaux sans autorisation peut entraîner des amendes quotidiennes importantes.

Un permis est aussi requis pour d'autres types de travaux, notamment l'abattage d'arbres, les remblais et déblais, l'affichage, la démolition d'un bâtiment ainsi que l'installation ou la mise aux normes d'installations septiques.

À ce sujet, il est important de rappeler qu'il est de la responsabilité du propriétaire de fournir à la Municipalité des photos des installations septiques afin de confirmer que les travaux ont bien été réalisés. Ces photos doivent être prises avant le remblai et montrer clairement le modèle et la capacité de la fosse septique

ainsi que du système de traitement.

En cas de doute, n'hésitez pas à communiquer avec la Municipalité avant d'entreprendre vos travaux. Cela peut vous faire économiser temps, argent... et bien des soucis!

Besoin d'un permis? Voici la procédure!

La façon la plus simple et la plus rapide de demander un permis est de le faire en ligne, à partir du Portail citoyen. Il suffit de remplir le formulaire en fournissant les renseignements demandés. Une fois le permis approuvé, vous pourrez payer les frais directement en ligne, puis récupérer votre permis. Celui-ci devra ensuite être imprimé et affiché bien en vue depuis la voie publique pendant toute la durée des travaux.

Si vous n'êtes pas en mesure de faire votre demande en ligne, il est possible de prendre rendez-vous avec un inspecteur en appelant au 418 986-3100, poste 182.

Veuillez noter qu'un délai de traitement pouvant aller jusqu'à 30 jours s'applique, à compter du moment où votre dossier est complété, c'est-à-dire que tous les documents et renseignements requis ont été reçus. De plus, le permis n'est valide qu'une fois les frais exigés payés.

La Municipalité vous remercie pour votre collaboration!



Portail citoyen des Îles-de-la-Madeleine

Toujours au courant!

Le système d'alerte du *Portail citoyen* permet de vous aviser par courriel, messagerie texte ou appel automatisé dès qu'un avis est émis. Reports de collectes, fermetures des établissements municipaux, bris d'aqueduc, situation d'urgence... C'est la meilleure façon d'être informé rapidement!

Si vous étiez abonné à bciti+, notez que si vous souhaitez continuer de recevoir des avis, il est très important de vous créer un compte dans le nouveau portail.

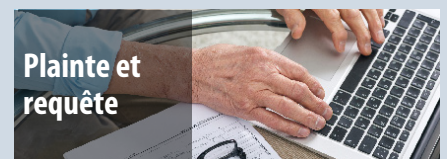
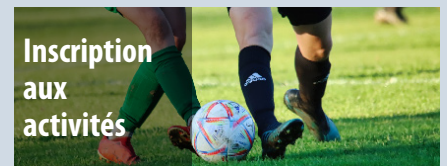
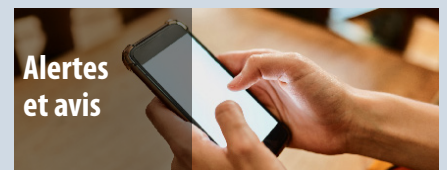
Comment s'inscrire?

1. Rendez-vous au www.muniles.ca et cliquez sur « Avis et notifications » dans les services en ligne.
2. Dans le coin droit de votre écran, cliquez sur « S'inscrire », et une page de connexion s'ouvrira.
3. Cliquez à nouveau sur « S'inscrire » et entrez les informations demandées.
Attention! Si vous avez déjà un compte sur la plateforme *Voilà* (activités de loisir, compte de taxes ou demande de permis en ligne), vous pouvez utiliser les mêmes accès pour vous connecter au *Portail citoyen des Îles-de-la-Madeleine*.
4. Entrez toutes les informations qui vous sont demandées. Si vous voulez recevoir des messages textes ou des appels automatisés, vous devez obligatoirement indiquer votre numéro de téléphone. Cochez la case au bas de la page et cliquez sur « M'inscrire ». **Attention!** Si vous possédez plusieurs propriétés, entrez l'adresse de la propriété pour laquelle vous souhaitez recevoir des avis.
5. Vous recevrez ensuite un courriel d'activation de votre compte. Allez dans votre boîte courriel, ouvrez le message et cliquez sur « Activer mon compte ».
6. Entrez les informations de connexion que vous avez saisies à l'étape 3. Cliquez ensuite sur « Je veux m'abonner » dans l'encadré bleu qui s'affiche pour choisir les catégories d'alertes que vous souhaitez recevoir et la manière par laquelle vous souhaitez être joint.
7. Si vous souhaitez recevoir des appels automatisés et des messages textes, vous devrez valider les numéros que vous avez indiqués. Cliquez simplement sur « Lancer la validation » dans l'encadré bleu qui s'affiche, et entrez le code que vous recevrez par message texte et par appel automatisé.

C'est simple et efficace!

Si vous rencontrez des difficultés avec votre inscription, téléphonez au 418 986-3100, poste 102 et il nous fera plaisir de vous aider.

Utilisez les services en ligne!





Détails et inscriptions au www.muniles.ca/evenements ou au 418 986-3100, poste 121.

Exposition Chatouiller l'espace III

Dans le cadre de leur cours de sculpture, les étudiantes et étudiants de première année en Arts, lettres et communication du Cégep de la Gaspésie et des Îles, Campus des Îles, ont expérimenté divers matériaux et modes de création afin d'explorer les possibilités de la forme tridimensionnelle. Les œuvres exposées sont le résultat de leurs apprentissages et recherches artistiques des derniers mois. Quelques réalisations du cours Initiation aux techniques de création en arts visuels, hors programme, s'ajoutent à l'exposition.

- Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre (Maison de la culture, Havre-aux-Maisons)
Vendredi 24 avril au lundi 4 mai | sur les heures d'ouverture de la bibliothèque

Image

Réalisation : Émilie-Rose Chiasson

Crédit photo : Marie-Michelle Boudreau



Initiation à l'aquarelle

Dans cet atelier d'initiation à l'aquarelle, vous découvrirez les techniques de base, comme le lavis, le glacis et les nuances, pour composer des textures et des œuvres uniques. Aucune expérience en dessin n'est requise.

À partir de 7 ans, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte

- Centre récréatif de L'Étang-du-Nord
Mercredi 29 avril | 18 h 30 à 20 h 30

Inscriptions requises.

Pirouette et Cabriole

Le jardin de Pirouette et Cabriole est un programme de psychomotricité pour les enfants de 0 à 5 ans, stimulant leur développement global (moteur, cognitif, langagier, social et affectif) par le jeu, le mouvement et le plaisir. Chaque enfant participe avec un adulte de son entourage.

- Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert (salle la Palestre)
29 avril et 20 mai | de 10 h à 11 h

- Salle communautaire de Fatima
7 et 28 mai de 10 h à 11 h

Inscriptions requises.

Les petits détours à la bibli

Tous les mardis matin, la bibliothèque s'anime pour accueillir les tout-petits et leurs familles. Au programme : lectures spontanées, comptines et petites histoires partagées dans une ambiance chaleureuse. Rendez-vous familial pour les 0-4 ans.

- Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre (Maison de la culture, Havre-aux-Maisons)

Tous les mardis | entre 9 h 30 et 12 h

- Bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert (Centre multifonctionnel, Bassin)

22 mai | entre 10 h et 12 h

Midi en musique - Charlotte Hubert et Zara Bonato

Nous accueillerons deux talentueuses artistes de la relève qui se sont démarquées lors de la finale locale de Cégeps en spectacle en remportant le prix Coup de cœur du Vieux Treuil.

- Maison de la culture de Havre-aux-Maisons
Jeudi 30 avril | 12 h à 13 h

Inscriptions requises.



Initiation au baladi (50 ans et +)

Vous êtes invités à une initiation au Baladi offert par la passionnée Linda Vigneault!

- Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert (Bassin)
Jeudi 30 avril | 14 h à 16 h

Inscriptions requises.**Bébé lecteur**

Destinée aux familles avec des enfants de 0 à 3 ans, cette activité propose histoires et comptines pour accompagner vos tout-petits dans leurs premiers pas à la bibliothèque.

- Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre (Maison de la culture, Havre-aux-Maisons)
Samedi 2 mai | 10 h 30 à 11 h 15

Club d'échecs

Participez à notre rendez-vous mensuel ouvert à tous les amateurs d'échecs des Îles.

- Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre (Maison de la culture, Havre-aux-Maisons)
2 mai et 6 juin | 13 h 30 à 16 h 30

Conférence de François-Olivier Picard – Technologie et vie culturelle aux Îles : un mariage compliqué

De la construction du premier phare au Rocher aux Oiseaux en 1870, jusqu'à l'arrivée d'Internet haute vitesse tout récemment, la venue de nouvelles technologies sur un territoire a des conséquences pour les personnes qui y habitent.

- Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre (Maison de la culture, Havre-aux-Maisons)
Jeudi 7 mai | 19 h à 20 h

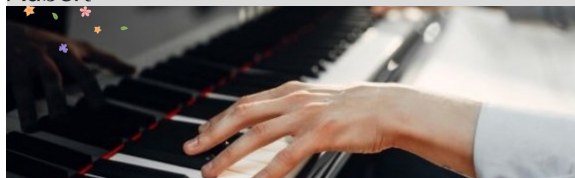
Inscriptions requises**Les lundis qui chantent - La tournée du printemps!**

Sylvie Decoste et Carole Painchaud vous invitent à venir chanter avec elles autour du piano. Un cahier d'une centaine de chansons sera mis à votre disposition, vous pourrez choisir celles qui vous inspirent.

Lundi 27 avril à 13 h 30
- Salle communautaire de Fatima

Lundi 4 mai à 13 h 30
- Salle des loisirs de Pointe-aux-Loups

Lundi 11 mai à 13 h 30
- Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert

**Gymnastique sensorielle**

Animée par Nola Mercier, conseillère Viactive, la gymnastique sensorielle est une méthode de mouvement très douce, qui permet de bouger son corps avec lenteur tout en s'accordant un moment de pleine conscience.

- Centre récréatif de L'Étang-du-Nord (salle de l'âge d'or)
Mercredi 13 mai | 10 h à 11 h 30

Inscriptions requises.**Formation Viactive**

Cette formation s'adresse aux personnes intéressées à développer les compétences nécessaires à l'animation de groupes dans le cadre des activités Viactive, aux gens curieux d'en apprendre plus sur ce programme et aux animateurs et animatrices déjà actifs qui aimeraient se rafraîchir la mémoire.

- Centre multisports Desjardins
Jeudi 14 mai | 13 h à 16 h

Inscriptions requises.

Nous cherchons particulièrement quelqu'un qui serait intéressé à animer dans le secteur de Grande-Entrée!

Atelier de peinture sur vitre

Geneviève Reesör vous invite à découvrir sa technique de peinture inspirée du roi Dagobert. Chaque participant réalisera une œuvre unique en peignant à l'envers d'une vitre de cadre.

- Maison de la culture, Havre-aux-Maisons)
Mercredi 20 mai | 13 h à 15 h

Inscriptions requises.**Balade ornithologique**

Profitez d'une balade en forêt accompagnée de deux experts d'Attention Fragîles pour découvrir les oiseaux qui habitent cet écosystème riche et fascinant.

- Point de rencontre : Bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert (Centre multifonctionnel)
Samedi 23 mai (deux sorties)
de 8 h 30 à 9 h 45
de 10 h à 11 h 15

Inscriptions requises**Initiation aux ressources Internet**

Apportez votre ordinateur ou votre tablette et découvrez comment :

- Réserver un livre sur Internet
- Rechercher de l'information
- Envoyer un courriel
- Faire des appels vidéo
- Organiser et regarder vos photos
- Écouter des films sur votre ordinateur
- Lire un livre sur votre liseuse

- Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre (Maison de la culture, Havre-aux-Maisons)
13 mai et 10 juin | entre 14 h et 16 h

- Bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert (Centre multifonctionnel, Bassin)
Jeudi 28 mai | entre 10 h 30 et 12 h 30



Le rendez-vous culturel des tous-petits

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est fière d'être partenaire de la 6^e édition du Festival Petits bonheurs, qui se déroulera du 5 au 17 mai 2026. Pour vous inscrire aux activités, rendez-vous au www.muniles.ca ou www.auvieuxtreuil.ca.

0-6 ans



Dans la maison des oiseaux Heure du conte dansée

Vendredi 8 mai de 18 h 30 à 19 h 15
À la Maison de la culture

Avec « Foolish operations » (Vancouver)

Avec un livre, des chansons et des tissus, laissez-vous guider à travers l'univers des arbres et des oiseaux par des jeux en mouvement.

Conte et raconte dans la shed

Samedi 9 mai de 14 h à 15 h
À La Shed-à-Jimmy, 22 chemin de
l'école, Pointe-aux-Loups

Avec Manon Lacelle et Félix Leblanc

Dans la Shed-à-Jimmy, laissez-vous porter par l'histoire du Petit-Félix-de-la-Pointe-aux-Loups en compagnie de la conteuse Manon Lacelle. Plongez ensuite dans l'atelier de Félix Leblanc, un vrai magasin général de jouets de bois et d'histoires!

Tricoter | Spectacle de danse, musique et laine

Samedi 9 mai de 10 h à 10 h 45
Au Centre multifonctionnel

Avec « Foolish operations »
(Vancouver) Julie Lebel (hôte), Sara Gallos (danse) et Sonia Painchaud (accordéon)

Moment spécial de partage avec votre tout-petit dans un monde de jeu, d'exploration et de découvertes. Cette performance est un charmant mélange de couleurs, mouvements, sons et textures qui stimule l'imagination des tout-petits. Pour les enfants de 0 à 4 ans.

Événement Fête des mères

Dimanche 10 mai de 10 h à 11 h 30 à la Maison de la culture

Marguerite

Court-métrage de 20 minutes

Avec Théâtre Bouches Décousues

Poissons, oiseaux, nuages, lunes apparaissent sur fond de bord de mer et de ciel étoilé. C'est ainsi qu'on découvre Marguerite, avant même qu'elle soit née, alors qu'elle était encore un tout petit poisson dans sa mère, jusqu'au jour où elle retourne d'où elle est venue, comme un tout petit poisson dans la mer, dans l'univers.

La petite fille de la mer

Court spectacle de théâtre musical

Andréanne Marchand-Girard, François Miousse et Marie-Ève Laure tissent ensemble une œuvre sensible inspirée par la mer, le territoire et la mémoire.

Suivi d'une activité d'aquarelle et d'une collation.

En partenariat avec la Maison de la famille L'Embellie.

Renard doux Spectacle de théâtre et arts visuels

Samedi 16 mai de 10 h à 11 h 30
À l'Auditorium Rosaire-Vigneault

Avec Sylvie Gosselin (Montréal)

Renard Doux est un spectacle de théâtre d'objets en papier qui met de l'avant l'importance des relations intergénérationnelles et du legs réciproque entre une enfant, Renard Doux et sa Mamou.

Le spectacle sera suivi de l'atelier de bricolage « Qu'est-ce qui se cache? » avec Sylvie Gosselin, d'une durée de 30 à 50 minutes.
Pour les enfants de 4 à 6 ans.

Exposition Cheminer entre le théâtre et les arts visuels

Du 13 mai au 20 juin
À la Bibliothèque Jean-Lapierre
(succursale centrale)

Vernissage le mercredi 13 mai
de 17 h à 19 h

La comédienne et plasticienne Sylvie Gosselin déploie son corpus visuel et invite les spectateurs à emprunter les sentiers de son univers à travers ses journaux de création relatant, en mots et en dessins, ses recherches, ses doutes, ses réflexions et l'euphorie du processus créatif.

Cinéma Les Tout'p'tites vues

Samedi 16 mai de 15 h à 16 h
Au Cinéma du Château Madelinot

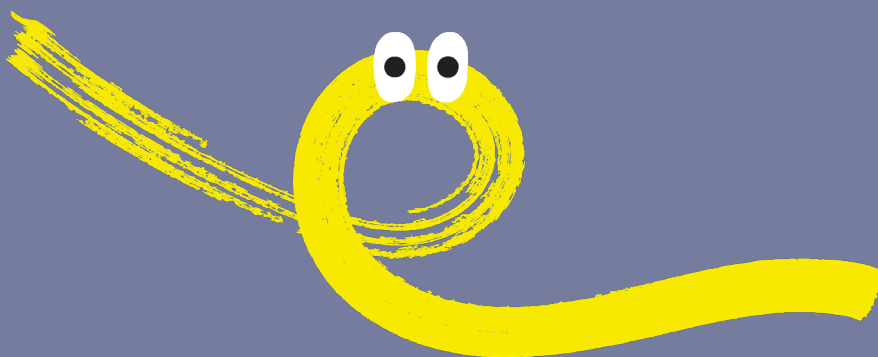
Huit courts-métrages d'animation en collaboration avec Sofilm cinéma parallèle et Antonin Monmart. Poétique, artistique et joyeux!

Fête de clôture Danse Swing Chic

Dimanche 17 mai de 10 h 30 à 12 h
Au Centre communautaire de Fatima

La grande fête de clôture du festival!
Jean-Simon Larochelle, accompagné du
Petits bonheurs Swing Orchestra : Annie
Vigneau, Fred Pauze et Emile Deraspe.

Sortez vos beaux habits chics, on danse! Sur place, costumes à paillettes, fausses moustaches, breuvages et trucs à grignoter!



***Merci aux précieux collaborateurs et partenaires du Festival Petits bonheurs :** La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, Au Vieux Treuil, le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Centre de services scolaire des Îles, la Fondation Madeli-Aide, le Groupe persévérance scolaire des Îles, les Caisses Desjardins, Jean-Coutu, Joël Arseneau député des Îles-de-la-Madeleine à l'Assemblée nationale, la Maison de la famille l'Embellie, Alexis Deschênes député à la Chambre des communes du Canada, Télé-Québec, Naître et Grandir, Sofilm cinéma parallèle, le Radar, CFIM et le Réseau Petits bonheurs.*



APPEL DE CANDIDATURES DU VILLAGE DE GRANDE-ENTRÉE pour siéger à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme et d'environnement

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine demande des candidatures pour siéger au sein du comité consultatif d'urbanisme et d'environnement (CCUE), plus précisément pour pourvoir le poste assigné au village de Grande-Entrée. Ci-joint les renseignements importants à prendre en considération lors du dépôt d'une candidature.

Description du rôle et mandat des membres du comité

Le comité consultatif d'urbanisme et d'environnement est chargé d'étudier et de soumettre des recommandations au conseil municipal sur toute question concernant l'aménagement du territoire, l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction, conformément à l'article 146 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A-19.1) ainsi qu'à l'égard de toute question relative à l'environnement. Le comité doit formuler un avis sur toute demande de dérogation mineure, toute demande relative aux usages conditionnels ainsi que toute demande de permis ou de certificat assujettie aux plans d'implantation et d'intégration architecturale conformément aux articles 145.7 et 145.19 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Des avis pourront également être formulés pour toute question relative à l'urbanisme prévue à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Composition du comité

Le comité est composé d'un (1) membre désigné par le conseil, lequel agit comme président du comité, et de six (6) résidents propriétaires ou occupants d'un immeuble sur le territoire de la municipalité provenant des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée (1), L'Île-du-Havre-Aubert (1), L'Étang-du-Nord (1), Grande-Entrée (1), Havre-aux-Maisons (1) et Fatima (1).

Durée du mandat et fréquence des rencontres

La durée du mandat est de 4 ans et celui-ci est renouvelable. Les rencontres se tiennent généralement une fois par mois, en fonction du nombre de demandes, le jour qui convient aux membres selon leur disponibilité.

Formulaire de mise en candidature

Dans le cadre de la présente, toute personne intéressée à soumettre sa candidature doit résider dans le village de Grande-Entrée. Le formulaire de mise en candidature est accessible à partir du site Internet de la Municipalité à www.muniles.ca sous les onglets : Affaires municipales – Avis publics – Formulaire de mise en candidature – CCUE ou à la réception de la mairie, sur les heures d'ouverture.

Le formulaire doit être rempli et transmis à l'attention du Service du greffe, au plus tard le 21 mai 2026, à l'une ou l'autre des adresses suivantes :

Par la poste : 460, chemin Principal, Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1
Par courriel : greffe@muniles.ca

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 24 avril 2026

Alexandra Vigneau, greffière



APPEL DE CANDIDATURES DU VILLAGE DE L'ÎLE-DU-HAVRE- AUBERT pour siéger à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme et d'environnement

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine demande des candidatures pour siéger au sein du comité consultatif d'urbanisme et d'environnement (CCUE), plus précisément pour pourvoir le poste assigné au village de L'Île-du-Havre-Aubert. Ci-joint les renseignements importants à prendre en considération lors du dépôt d'une candidature.

Description du rôle et mandat des membres du comité

Le comité consultatif d'urbanisme et d'environnement est chargé d'étudier et de soumettre des recommandations au conseil municipal sur toute question concernant l'aménagement du territoire, l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction, conformément à l'article 146 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A-19.1) ainsi qu'à l'égard de toute question relative à l'environnement. Le comité doit formuler un avis sur toute demande de dérogation mineure, toute demande relative aux usages conditionnels ainsi que toute demande de permis ou de certificat assujettie aux plans d'implantation et d'intégration architecturale conformément aux articles 145.7 et 145.19 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Des avis pourront également être formulés pour toute question relative à l'urbanisme prévue à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Composition du comité

Le comité est composé d'un (1) membre désigné par le conseil, lequel agit comme président du comité, et de six (6) résidents propriétaires ou occupants d'un immeuble sur le territoire de la municipalité provenant des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée (1), L'Île-du-Havre-Aubert (1), L'Étang-du-Nord (1), Grande-Entrée (1), Havre-aux-Maisons (1) et Fatima (1).

Durée du mandat et fréquence des rencontres

La durée du mandat est de 4 ans et celui-ci est renouvelable. Les rencontres se tiennent généralement une fois par mois, en fonction du nombre de demandes, le jour qui convient aux membres selon leur disponibilité.

Formulaire de mise en candidature

Dans le cadre de la présente, toute personne intéressée à soumettre sa candidature doit résider dans le village de L'Île-du-Havre-Aubert. Le formulaire de mise en candidature est accessible à partir du site Internet de la Municipalité à www.muniles.ca sous les onglets : Affaires municipales – Avis publics – Formulaire de mise en candidature – CCUE ou à la réception de la mairie, sur les heures d'ouverture.

Le formulaire doit être rempli et transmis à l'attention du Service du greffe, au plus tard le 21 mai 2026, à l'une ou l'autre des adresses suivantes :

Par la poste : 460, chemin Principal, Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1
Par courriel : greffe@muniles.ca

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 24 avril 2026

Alexandra Vigneau, greffière